

Division des personnels et des moyens du 1^{er} degré

DIPEM

Affaire suivie par :

Stéphanie FONVIEILLE

Tél : 05 67 76 53 69

05 67 76 53 72

Mél : ia12-dipem1d-aveyron4@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère

12000 RODEZ

Rodez, le 16 janvier 2026

L'inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les
enseignants du premier degré public

s/c de mesdames les inspectrices de l'Education
nationale

Objet : affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2026-2027

Référence : bulletin officiel N° 3 du 15 janvier 2026

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 9 décembre 2025, parue au BO cité en référence, relative à l'affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre pour l'année 2026-2027.

Le dossier de candidature est à déposer, jusqu'au **30 janvier 2026 - 17h**, à l'adresse suivante : <https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN>.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des opérations de mobilité 2026-2027 :

Date d'ouverture d'Amandor MEN : **19 janvier 2026**.

Date limite de saisie de la candidature sur Amendor MEN : **30 janvier 2026 - 17h, heure de Paris**.

Date limite de téléversement sur Amandor MEN des pièces justificatives + avis des autorités hiérarchiques : **27 février 2026 - 17h, heure de Paris**.

Date de communication des résultats par la DGRH : **à partir du 13 mai 2026**.

Le dossier dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées, sera remis, **pour visa**, à **mesdames les inspectrices de circonscription pour le 30/01/2026 au plus tard, qui le transmettront à la DIPEM pour le 09/02/2026 délai de rigueur**.

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.



Anne FAURIE-HERBERT